Séparatisme

Cela désigne la volonté d'un groupe de personnes unies par une caractéristique commune de se détacher de la majorité à laquelle il avait par le passé adhéré. De manière générale, la Suisse laisse traiter ce type de volontés au niveau cantonal.

Voir aussi communautarisme, assimilation et intégration.

L'affaire Moeckli est le «nom donné au refus du Grand Conseil bernois de confier la Direction des travaux publics et des chemins de fer au conseiller d'État jurassien Georges Moeckli. Cette affaire est à l'origine lointaine de la création du canton du Jura. À la mort du conseiller d'État Ernst Reinhard, le socialiste Moeckli, à la tête des Œuvres sociales et de l'assistance depuis 1938, voulut reprendre les Travaux publics, aussi revendiqués par le successeur de Reinhard, le socialiste oberlandais Samuel Brawand. Le 9 septembre 1947, le Grand Conseil préféra la proposition des agrariens (Brawand) à celle du Conseil-exécutif (Moeckli), par 92 voix contre 62 (décision confirmée de justesse le 17), affirmant ainsi sa volonté de conserver en mains alémaniques la définition des priorités en matière de politique économique régionale et de politique des transports» (Wisard, 2008). Ainsi naquit le 30 novembre 1947, à Moutier, le Mouvement Séparatiste Jurassien (MSJ).

Le 5 juin 1959, une votation réclamant l'organisation d'un plébiscite dans le Jura sur l'éventuelle création d'un canton du Jura est refusée dans le canton de Berne.

Le 23 juin 1974, une nouvelle votation a lieu. Les Jurassiens votent pour leur indépendance mais la partie sud du canton de Berne refuse et la votation est refusée.

«Le 24 septembre 1978, les citoyens suisses sont appelés à se prononcer sur la création du 23ème canton du pays. Le oui l'emporte par 82% des voix. Le canton de Berne approuve à 70%.

Le 24 novembre 2013, a lieu ce qui restera sans doute comme l'ultime vote sur la réunification, le rattachement du Jura bernois au canton du Jura. Las, le Jura bernois rejette le projet à hauteur de 71.8% des voix, pendant que le Jura le soutient à 76.6%. Pour la première cependant, Moutier vote en faveur du Jura» (Bailat & Dufour, 2019).

Par la suite, une votation aura lieu le 18 juin 2017, afin de rattacher Moutier au canton du Jura et sera acceptée à 51.7% des voix. Elle sera invalidée en 2019 à cause d' «une information de la municipalité assimilée à de la «propagande» et une tenue très aléatoire du registre électoral» (Bailat & Dufour, 2019).

Le 28 mars 2021, la commune de Moutier a accepté par 54.85% la République et Canton du Jura.

Dates importantes

9 septembre 1947 - 30 novembre 1947 - 5 juin 1959 - 23 juin 1974 - 24 septembre 1978 - 24 novembre 2013 - 18 juin 2017

Sources

Bailat, L. & Dufour, N. (2019). La question jurassienne, de 1947 à 2019. Le Temps. - Buhrer, J.-C. (1965, juin). Le séparatisme jurassien pose aux autorités fédérales un problème particulièrement délicat. Le Monde Diplomatique. - Société Jurassienne d'émulation. (2009, 5 mai). Séparatisme. Dictionnaire du Jura. - Wisard, F. (2008, 23 janvier). Affaire Moeckli. Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS).